



MEMO DPO

Chers Managers,

En tant que Responsables de service, vous êtes les référents des traitements de données personnelles mis en œuvre dans votre périmètre et des acteurs essentiels de la conformité du Groupe BIOTECH DENTAL.

À ce titre, plusieurs responsabilités vous incombent :

1. Intégrer la protection des données dans vos activités

La protection des données personnelles doit être prise en compte dès la phase de réflexion de tout projet, outil ou changement de processus.

► *Document associé : Procédure d'application du Privacy by Design / Privacy by Default (SMQ)*

2. Déclarer les traitements de données personnelles

Dès qu'un nouveau traitement de données personnelles est envisagé, qu'une nouvelle donnée est collectée ou qu'un processus existant évolue, votre DPO doit être informé par mail afin de vérifier la conformité et d'encadrer le traitement avant sa mise en œuvre.

► *Contacter votre DPO*

3. N'utiliser que les données vraiment nécessaires

Il est important de s'assurer que seules les données strictement utiles à l'objectif poursuivi sont utilisées et d'éviter toute collecte "par habitude" ou "par précaution".

► *Document associé : Procédure d'application du Privacy by Design / Privacy by Default (SMQ)*

4. Définir une durée de conservation adaptée

Les données personnelles ne doivent pas être conservées indéfiniment. Pour chaque traitement, il faut se demander combien de temps les données sont réellement utiles et définir une durée de conservation cohérente, en collaboration avec votre DPO.

► *Document associé : Politique d'archivage des données (SMQ)*

5. Réagir immédiatement en cas d'incident

En cas d'erreur, de perte de données, d'accès non autorisé ou de doute sur un incident impliquant des données personnelles, il est indispensable de contacter immédiatement votre DPO par mail et de faire un signalement. La rapidité de réaction est essentielle.

► *Contacter votre DPO*

► *Documents associés : Procédure de signalement d'une violation ou d'une suspicion de violation de données à caractère personnel + Formulaire de signalement d'une violation ou suspicion de violation*

6. Bien gérer les demandes des personnes

Si une personne, interne ou externe à notre organisation, demande à exercer ses droits (d'accès, de rectification, d'effacement, etc...), cette demande doit être transmise sans délai à votre DPO par mail.

► *Document associé : Formulaire de demande d'exercice de droits des personnes concernées*

Vous avez un rôle clé de relais, d'exemplarité et de pilotage sur ces sujets au sein de vos équipes. La protection des données est une responsabilité collective portée au quotidien par le management.

Merci,

Aurélia DUBOIS

DPO

Groupe BIOTECH DENTAL

dpo.bd@biotech-dental.com